



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7200749**  
APPELLATION DU SITE **Montagnes du Barétous**

### TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200749

#### 1.3 Appellation du site

Montagnes du Barétous

#### 1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

#### 1.5 Date d'actualisation

03/12/2019

## 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
<b>Adresse :</b>	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	30/09/2002
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	30/09/2002
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	22/12/2003
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	22/12/2003
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	22/07/2014
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	22/07/2014
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331443">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331443</a>

### Explication(s) :

Site sans Docob  
- mise à jour du  
FSD sur la base  
du diagnostic  
écologique.  
2021 :  
Modification  
suite à  
consultation  
pour site  
7200749 en

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** :-0.78323°      **Latitude** :43.04446°

### 2.2 Superficie

14515 ha

### 2.3 Superficie marine

0 %

### 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

### 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
64	Pyrénées-Atlantiques	100

### 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
64040	ARETTE	Oui
64258	HAUX	Oui
64276	ISSOR	Oui
64303	LAGUINGE-RESTOUE	Oui
64310	LANNE-EN-BARETOUS	Oui
64342	LICQ-ATHEREY	Oui
64404	MONTORY	Oui
64433	OSSE-EN-ASPE	Oui
64475	SAINTE-ENGRACE	Oui

### 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (55.98%)

Atlantique (44.02%)

### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

##### Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">4020</a> <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X		15.31		M	C	C	C	C
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>			999.81		M	A	C	C	B
<a href="#">4090</a> <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>			221.59		M	B	C	C	C
<a href="#">5110</a> <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		X	146		P	A	C	A	A
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X		166.68		M	C	C	C	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			512.1		M	B	C	C	B
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		993.7		M	A	C	C	B
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			0.52		P	C	C	C	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			499.5		M	C	C	C	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			442.2		M	C	C	C	C

<a href="#">7110</a> <i>Tourbières hautes actives</i>	X		17.97		M	B	C	C	C
<a href="#">7120</a> <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>			0.1		G	C	C	C	C
<a href="#">7130</a> <i>Tourbières de couverture (* tourbières actives seulement)</i>			0.95		G	B	B	B	B
<a href="#">7140</a> <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		X	146		P	A	C	A	A
<a href="#">7150</a> <i>Dépansions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>			0.01		G	C	C	A	B
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>			1.79		M	C	C	C	C
<a href="#">8130</a> <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>			7.95		M	C	C	C	C
<a href="#">8210</a> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>			215.75		M	B	C	B	B
<a href="#">8230</a> <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>			15.01		M	C	C	C	C
<a href="#">8310</a> <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>			0	17	M	B	C	A	B
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		436.11		M	B	C	C	C
<a href="#">9120</a> <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			4336		M	A	C	C	B
<a href="#">9150</a> <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>			96.01		M	B	C	C	C
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		448.4		G	B	B	C	B

### Liste des habitats élémentaires

<b>Types d'habitats inscrits à l'annexe I</b>	<b>Évaluation du site</b>
---	---------------------------

<b>Code habitat générique</b>	<b>Superficie couverte [en ha]</b>	<b>A B C</b>
		<b>Conservation</b>
<a href="#">4020-1</a> <i>Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles</i>	15.31	C
<a href="#">4030-1</a> <i>Landes ibéro-atlantiques thermophiles</i>	840	C
<a href="#">4090-6</a> <i>Landes épineuses pyrénéo-cantabriques</i>	221.59	C
<a href="#">6210-6</a> <i>Pelouses calcicoles mésophiles des Pyrénées et du piémont nord-pyrénéen</i>	512.1	C
<a href="#">6230-5</a> <i>Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques</i>	678	C
<a href="#">6410-6</a> <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	0.46	C
<a href="#">6430-1</a> <i>Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes</i>	62	C
<a href="#">6430-3</a> <i>Mégaphorbiaies à Pétasite hybride</i>	23.2	C
<a href="#">6430-6</a> <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles</i>	3.3	C
<a href="#">6430-7</a> <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles</i>	309	C
<a href="#">6430-9</a> <i>Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnard à alpin des Mulgedio-Aconitetea des Pyrénées</i>	102	C
<a href="#">6510-3</a> <i>Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques</i>	292	C
<a href="#">7110-1</a> <i>Végétation des tourbières hautes actives</i>	17.97	C
<a href="#">7120-1</a> <i>Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration</i>	0.1	C
<a href="#">7150-1</a> <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>	0.01	A
<a href="#">7230-1</a> <i>Végétation des bas-marais neutro-alcalins</i>	1.79	C
<a href="#">8130-20</a> <i>Éboulis carbonatés collinéens à montagnards des Pyrénées occidentales</i>	7.95	C
<a href="#">8210-18</a> <i>Falaises calcaires ombragées collinéennes à montagnardes, de la Bourgogne, du Jura, des Préalpes et des Pyrénées centrales</i>	114	B
<a href="#">8210-21</a> <i>Végétation des rochers calcaires de l'étage montagnard, insensible à l'exposition, des Pyrénées</i>	57	B

<a href="#">8210-23</a> <i>Végétation des rochers calcaires et conglomériques de l'étage montagnard, exposés au nord, des Pyrénées</i>	15.3	B
<a href="#">8210-9</a> <i>Falaises calcaires planitiaires et collinéennes</i>	29	B
<a href="#">8230-3</a> <i>Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses des Pyrénées</i>	15.01	C
<a href="#">91E0-1</a> <i>Saulaies arborescentes à Saule blanc</i>	0.5	C
<a href="#">91E0-8</a> <i>Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux</i>	435	C
<a href="#">9120-3</a> <i>Hêtraies acidiphiles montagnardes à Houx</i>	4336	C
<a href="#">9150-9</a> <i>Hêtraies, hêtraies-sapinières à Soslérie bleue des Pyrénées</i>	96.01	C
<a href="#">9180-10</a> <i>Tillaies hygrosclaphiles, calcicoles à acidiclives, du Massif central et des Pyrénées</i>	287	C
<a href="#">9180-13</a> <i>Tillaies sèches à Buis des Pyrénées</i>	45	C
<a href="#">9180-3</a> <i>Ormaies à Orme de montagne et Androsème</i>	63	C

**PF :**

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

**NP :**

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

**Superficie couverte :**

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

**Grottes :**

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce			Population présente sur le site							Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
I	4026	<a href="#">Rhysodes sulcatus</a>			p			i	P	DD	D					
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>			p			i	R	DD	D					
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>			p	1	1	localities	R	DD	D					
I	1087	<a href="#">Rosalia alpina</a>			p			i	P	DD	D					

M	1301	<a href="#">Galemys pyrenaicus</a>		X	p				i	P		C	B	C	B
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			w										
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			r	700	700	adults		C	M	B	B	C	A
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			c	5	5	colonies		P	P	C	C	C	B
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>			w	30	30	i		P	P	C	C	C	B
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			r	30	30	adults		C	P	C	B	C	B
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			c			i		P	P	C	B	C	B

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site				Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories						
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A	B	C
A		<a href="#">Salamandra salamandra fastuosa</a>													X		
A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>								X						X	
A		<a href="#">Rana temporaria</a>									X					X	
A		<a href="#">Calotriton asper</a>								X		X			X		X



I		<a href="#">Hipparchia fagi</a>																		
I		<a href="#">Maculineaalcon</a>																		X
I		<a href="#">Cordulegaster bidentata</a>																		X
I		<a href="#">Boloria selene</a>																		X
I		<a href="#">Aphaenops cissauguensis</a>											X							
I		<a href="#">Aphaenops ludovici</a>																		
I		<a href="#">Aphaenops orionis</a>	Oui																	
I		<a href="#">Aphaenops pandellei</a>											X							
M		<a href="#">Arvicola sapidus</a>																		X
P		<a href="#">Sphagnum capillifolium</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum compactum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum denticulatum</a>							P											
P		<a href="#">Sphagnum fallax</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum flexuosum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum girgensohnii</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum magellanicum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum palustre</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum papillosum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum quinquefarium</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum rubellum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum russowii</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum squarrosum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum subnitens</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum subsecundum</a>							P		X									
P		<a href="#">Sphagnum tenellum</a>							P		X									
P		<a href="#">Asperula capillacea</a>							P			X	X							

P		<a href="#">Carex brevicollis</a>						C							
P		<a href="#">Daboecia cantabrica</a>						P							
P		<a href="#">Dianthus geminiflorus</a>						V				X			X
P		<a href="#">Drosera intermedia</a>						R							
P		<a href="#">Drosera rotundifolia</a>						P							
P		<a href="#">Erodium manescavii</a>						R				X			
P		<a href="#">Hypericum montanum</a>						P							
P		<a href="#">Leucanthemum maximum</a>						P							
P		<a href="#">Lycopodiella inundata</a>						P		X					X
P		<a href="#">Narcissus bulbocodium</a>						P		X					X
P		<a href="#">Narthecium ossifragum</a>						P							
P		<a href="#">Pimpinella siifolia</a>						P			X				
P		<a href="#">Saxifraga cuneata</a>						P							X
P		<a href="#">Dactylorhiza incarnata subsp. incarnata</a>						P							
P		<a href="#">Rhaponticum centauroides</a>						P			X				
R		<a href="#">Coronella austriaca</a>							X					X	
R		<a href="#">Vipera aspis aspis</a>												X	
R		<a href="#">Zamenis longissimus</a>							X					X	
R		<a href="#">Zootoca vivipara louislantzi</a>												X	

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le

[portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0.01%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.49%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18.19%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	12.79%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	14.01%
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	0.1%
N15 : Autres terres arables	0.82%
N16 : Forêts caducifoliées	50.01%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2.05%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0.01%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1.52%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

**Autres caractéristiques du site**

Les Montagnes du Barétous sont formées de grands ensembles géologiques, insérés au sein d'une trame de roches du Crétacé composée de Poudingues de Mendibelza et de Flysch schisto gréseux au Sud et de Marnes noires à spicules au Nord. Les montagnes du Barétous sont très nettement délimitées par plusieurs cours d'eau périphériques : le Gave de Sainte-Engrâce au Sud, le Saison à l'Ouest et le Gave du Lourdios à l'Est. Le Vert et son affluent, l'Arrec de Bitole, prennent leurs sources au coeur du massif. Les habitats forestiers dominent largement, représentant 57,7% des milieux cartographiés. Les systèmes agropastoraux au sens large (pelouses, landes et prairies et pâtures) occupent plus d'un tiers des espaces cartographiés (35,9%). Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. Au sein de ces dernières on observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les tourbières de couverture, les tourbières hautes, les dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion, les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les bas-marais neutro-alkalins, les prairies de fauche ... Le massif d'Issarbe abrite l'un des plus grands et plus remarquables complexes tourbeux des Pyrénées-Atlantiques et le plus important des 5 massifs de Haute Soule et du Barétous. La plupart de ces tourbières est localisée à l'étage montagnard dans un contexte d'humidité ambiante très élevée. Parmi ces dernières, on note la présence de tourbières de couvertures, habitats d'intérêt communautaire prioritaire très rare au niveau national. Ces tourbières sont établies sur des éboulis en fortes pentes sous les plus hauts pics du massif d'Issarbe.

Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation (tourbières de couverture, dépressions sur substrats tourbeux, landes et hêtraies acidiphiles ...) voire un état de conservation optimal (milieux souterrains). Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'une évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficiles d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillage. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes). L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur les montagnes de la Haute Soule dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux en déprise. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

## 4.2 Qualité et importance

Les surfaces cartographiées sur les montagnes du Barétous représentent 14763 ha et comptent 32 habitats naturels élémentaires regroupés en 22 habitats génériques qui recouvrent 9427,7 ha soit 63,9 % du territoire cartographié. Les montagnes du Barétous présentent une flore très diversifiée marquée par une nette influence atlantique et montagnarde. Elles se démarquent des autres massifs de la Haute Soule et du Barétous notamment par sa flore caractéristique des tourbières comprenant de nombreuses espèces patrimoniales dont 16 espèces de sphaignes et 4 lycopodiées. Le site compte au moins 44 espèces végétales patrimoniales. 25 sont protégées au niveau régional, national et européen. 9 espèces sont inscrites sur les listes rouges et 5 sur les livres rouges d'espèces menacées en France. Parmi les espèces patrimoniales, 9 ont un statut d'endémiques. Les montagnes du Barétous abritent au moins 45 espèces animales patrimoniales dont 30 d'intérêt communautaire (annexes II, IV et V de la directive « habitats ») et compte 15 espèces de chiroptères. 9 espèces patrimoniales sont inscrites en annexe II de la directive « Habitats Faune Flore » dont 5 espèces de chauves-souris, le Rhysodès rainuré, l'Agrion de Mercure, la Damier de la Succise et une espèce considérée comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Les montagnes du Barétous jouent un rôle majeur pour la reproduction et la conservation

des populations des chauves-souris au regard de l'importante disponibilité en gîtes : cavités naturelles, granges et autres lieux de reproduction.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

**Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100%

### 4.5 Documentation

#### 4.5.1 Documentation sur le site

#### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

#### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX  
0 XXX

Courriel :

---

### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui Nom : Diagnostic écologique Lien : <a href="https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200749_DIAG.pdf">https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200749_DIAG.pdf</a>
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : Modification site 7200790 Le Saison et recalage technique